



La guillotine

▣ Rue de la Croix-Faubin - 75011
Paris



A l'angle de la rue de la Croix-Faubin et de la Roquette dans le XI^{ème} arrondissement, se trouvent cinq dalles de granit, incrustées dans le sol, encore partiellement visibles aujourd'hui. Ces marques avaient un rôle précis, elles servaient à l'origine de supports aux montants de l'échafaud, et à ceux de la guillotine alors montée à même le sol (les exécutions avaient lieu en public) lorsque en 1870 l'échafaud sera supprimé. Ces dalles permettaient d'assurer la parfaite horizontalité de l'ensemble de manière à ce que la lame glisse sans problème jusqu'à la lunette. Les dalles visibles encore aujourd'hui n'ont pas leur agencement primitif. Le directeur de la prison de la Roquette tenta un jour de vendre au Musée Carnavalet les fameuses assises de la guillotine, devenues inutiles depuis 1939 date à laquelle les exécutions devaient avoir lieu à l'intérieur des prisons. Ces dalles avaient la forme d'une croix catholique. Il décida de faire descendre les dalles. Le Musée qui n'avait que faire de ces pavés les refusa. Le directeur de la prison les fit remettre en place à sa façon en forme de croix de Saint-André.

En 1829 que le jeune Victor Hugo écrivit Le dernier jour d'un condamné.

Le 5 avril 1847, il se rendit à la Grande Roquette pour s'entretenir avec Marquis, élève de Viollet-le-Duc, et condamné à mort.

En 1871 on décida de supprimer tous les exécuteurs de province. Seul l'exécuteur de Paris ("Monsieur de Paris") et ses 5 adjoints seront compétents pour tout le territoire français. Pour les exécutions en province l'exécuteur en chef des arrêts criminels et ses adjoints emprunteront le chemin de fer qui servira aussi pour le transport des bois de justice. En conséquence de quoi il fut décidé de construire deux nouvelles guillotines.

A l'aube du 19 mars 1871 la Commune est proclamée. Le gouvernement insurrectionnel fut informé de la construction de ces deux nouvelles guillotines. Les insurgés les dérobèrent et les brûlèrent le 6 avril Place Voltaire.

En 1900 la prison de la Grande-Roquette est détruite mais celle de la petite-Roquette, où seront enfermés un très grand nombre de résistantes, fonctionne toujours. Aujourd'hui, la Petite Roquette est détruite et remplacée par un jardin.